

CONSEIL MUNICIPAL**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU Jeudi 14 Avril 2016**

Les comptes 2015 sont adoptés et le budget communal 2016 est voté en équilibre.

Le Conseil Municipal décide de retenir les taux d'imposition suivant :

- Taux de la **taxe d'habitation** : 16,32%
- Taux de la **taxe sur le foncier bâti** : 22,60%
- Taux de la **taxe sur le foncier non bâti** : 53,13%

La redevance d'assainissement pour l'année 2016 est à 1,35€ le m3 d'eau.

L'Assemblée fixe pour l'année 2016 les tarifs pour l'accueil municipal de loisirs sans hébergement qui aura lieu du 07 Juillet au 05 Août 2016.

15 enfants de la commune pourront partir en centre de vacances du 03 au 16 Août à SOLLIERES au « Pays des Loups » avec « Les compagnons des jours heureux ». La participation des familles est fixée à 200€/enfant.

Une sortie scolaire sera proposée aux élèves de CM1 et CM2 au centre historique Minier de LEWARDE le 02 Juillet prochain, en remplacement de la classe de neige.

Les locaux de l'APRT seront vacants à partir du 30 Juin 2016, suite au transfert de leur siège. Le presbytère sera mis en vente au prix de 110.000€.

L'aménagement d'un espace « Jardin » pour les Nouvelles Activités Périscolaires est envisagé au niveau du parking des écoles.

Les réparations sont toujours en cours concernant la fuite au dégrilleur – Rue Léon Blum.

Le Conseil Municipal accepte l'installation de ruches au chemin des Rapois. Une activité « liée aux ruchers » sera proposée aux N.A.P.

Vu pour être affiché le **13 Mai 2016**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A **ESQUERDES**

(sceau de la mairie)

Le **13 Mai 2016**



Le Maire

(Signature)